

Entretien avec M Couvez chef SFRD Bourgogne Franche-Comté le 12 Septembre 2019

Points sur situations particulières

Licenciements

Quotité de travail d'un ACEN

Agent devant payer sa formation

Retard paiement hSup

Contrats ACEN non reçus : Chatillon/Seine

Château-Chinon : accompagnement du proviseur par DRAAF et SFRD pour désarmorcer ou en tout cas ne pas accentuer les problèmes de tensions dans cet établissement.

La filière service a eu du mal à recruter dans cet établissement mais sera confortée bientôt par la fermeture de cette même filière au lycée éducation nationale (Lycée François Mitterrand) .

Nevers-Cosnes-Plagny. Suppression du poste de responsable antenne de Cosnes malgré la demande faite par M Couvez . Après dialogue de gestion, pour la rentrée prochaine, le scénario envisagé est un adjoint Plagny/Challuy et un proviseur adjoint Cosnes.

Poligny : la rentrée est très compliquée. Des tensions entre les personnels et l'équipe de direction suite à un durcissement de la gestion des EDT annualisé.

Mancy : Disparition du poste de directeur d' antenne du CFA. La personne était en fait nommée sur le poste de directeur de CFPPA de Montmorot.

Perte d' un poste de titulaire pour l' établissement, situation à évoquer lors du dialogue de gestion entre l' équipe de direction et le SRFD pour doter comme il se doit cet établissement à la rentrée

Questions générales

Manque de DGH

SNETAP : La rentrée ne peut être sereine puisqu'il y a insuffisance de DGH. Les effectifs ont augmenté dans certains établissements et la DGH a baissé !!!! Nous avons insisté sur le fait que le choix des langues n'est pas possible, que certains proviseurs-adjoint ont déjà cherché à atteindre cette DGH notifiée (objectif 3 ans) et que les référentiels ne sont pas forcément respectés. De toute façon, Guepard ne respecte pas les référentiels (ex en langues même en LV1 en STAV, oubli des 31h supplémentaires pour AP en stav....etc)

M Couvez :

Lui faire remonter les situations plus qu'aberrantes

Lors de la réunion régionale M Couvez indiquera que c'est bien un objectif à 3ans .

A priori il y aura 550h en plus en BFC.....

[Commentaire SNETAP Sic !!! alors qu'il manque parfois déjà cela pour les gros établissements.](#)

Ce sont les effectifs qui déterminent la DGH. Mais lors de la remontée, il y a eu des bugs en particulier sur Beaune/ Chatillon

[Commentaire SNETAP : merci de nous faire les remontées exactes de vos établissements](#)

Les établissements qui dépassent, lors du dialogue de gestion pourraient voir quand même leur DGH validée. Le déverrouillage de Guepard devrait se faire le 25/09. Ensuite les fiches de service pourraient être éditées

SNETAP : manque de formation et d'information sur bac général. Par exemple les élèves ont investi dans une calculatrice en seconde qui n'est plus conforme en première . Il manque du matériel pour TP maths/phys-chimie/info. Le financement des livres nécessaire avec la réforme est problématique , problème d' édition .Insuffisance de places disponibles aux formations de L'EN aux enseignants de l'EAP., plateforme d' inscription de l' éducation nationale ne fonctionne toujours pas à 4 jours de la cloture .

Insuffisance d'information sur parcouressup. Dans certains lycées l'AET n'est pas choisi par les élèves alors qu'elle est une des spécificités de l'EA mais on doit respecter les textes et ne pas les forcer dans leur choix ce qui les braquerait davantage.

M Couvez : il y a une forte augmentation à l'entrée en 1ereGT alors qu'on pouvait craindre une désaffectation des jeunes à cause de la réforme.

Pour l'orientaion des jeunes il reste une année pour parcorssup.

Snetap : nous avons insisté sur la difficulté à avoir des **AESH** du fait de non-notification de la MDPH et le besoin croissant de **lecteurs/lecteurs-scripteurs** pour les ccf et ET. Cela n'est pas tenable et dans certains établissements, les enseignants ne veulent plus « faire du bénévolat. En plus se pose le problème de la compétence (être scripteur en filière générale en maths par exemple).

M Couvez. Il existe des points de blocage dans certains départements avec MDPH.

La circulaire sur le nouveau contrat AESH de droit public sur 3ans est sorti tardivement et n'a pu être appliqué à l'EA. C'est donc un statut qui s'appliquera à la rentrée 2020. La mise en œuvre s'avère complexe puisque ce statut s'applique aussi au AESH de l'enseignement privé.Il y aura trois options pour gérer les AESH :

- EPLEFPA départemental mutualisateur des contrats AESH mais qui fait le boulot ?
- Gestion par les DRAAF
- Gestion par l' EN
-

Une véritable enquête sera effectuée pour connaître les besoins en lecteurs et lecteurs-scripteurs.

[Commentaire SNETAP : attention à tous d'être vigilant que vos collègues qui aident les jeunes aient un véritable statut et que vos lycées ne bidouillent pas avec des contrats aidés](#)

SNETAP : Quelle procédure et document existe-t-il pour les agents sur budget qui veulent obtenir un congé de formation professionnelle et de transition professionnel ?

M Couvez se renseigne auprès du secrétariat général

Cas particulier EPL

Fusion Mancy-Montmorot :

Les deux établissements lédoniens sont sous direction unique depuis suite au futur départ de la directrice les idées de fusion refont surface. Le chef SRFD a donné comme lettre de mission à Mme Roullins ,proviseure des deux lycées, de travailler sur cette fusion.

Nous avons fait remarquer à M Couvez que l' ensemble des personnels est fortement opposé à cette perspective et que la direction unique a montré tous les côtés négatifs qu' un tel rapprochement ne feraient qu' empirer. Les personnels syndiqués ou non ont à plusieurs reprise fait part de luer volonté de retourné à un directeur par établissement. L'EPLEFPA de Montmorot l' un des plus important de

Franche Comté ne peut se satisfaire d' un demi directeur...Toutes les fusions qui se sont déroulées dans la régions ont conforté les collègues dans leur état d' esprit.

Le chef SRFD souhaite rencontrer les personnels pour leur expliquer sa démarche, nous ne savons pas si cela se déroulera. Par le passé, la mobilisation et la détermination des personnels avaient mis en échec le projet de la DGER mené par le DRAAF de l' époque M Maraval et au regard des difficultés soulevées par la direction unique mise en place à l' époque la détermination est encore plus forte pour demander 1 proviseur pour chaque Lycée...

Statut des Profs principaux :

M Couvez découvre que la fonction de PP ne fait pas partie des missions qui entre dans l'obtention de la classe exceptionnelle !!

[Commentaire du SNETAP/FSu : nous l'avons déjà dénoncé sur le plan national et les tentatives de leur intégration dans la liste des fonctions de la voie 2 a été retoqué..](#)

Il aimerait travailler avec l'ENESAD pour créer un statut particulier du PP qui devrait être plus reconnu...

[Commentaire du snetap/fsu : Ce qui pourrait passer pour une bonne idée et en fait un moyen détourné pour caresser dans le sens du poil les PP qui ont de plus en plus de boulot dont les primes ISOE n' ont pas changé depuis plus de 20 ans !!!Et la fonction de PP est gérée par les NS et décret de l' EN donc on a du mal à cerner son intervention](#)